

**MAIRIE
DE
COMBON**

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025/002

**Objet : Commande d'une prestation de restauration des portes de l'église
Notre-Dame de Combon**

Monsieur le maire de la commune de Combon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022-48 du 20 décembre 2022 relative aux travaux de rénovation de l'église Notre-Dame de Combon (remplacement des portes d'entrée et rénovation du clocher) ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024/62 du 20 décembre 2024 relative à l'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/36 du 30 octobre 2020 donnant délégation à Monsieur le maire pour notamment « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

Vu le devis n° 23-22 de la SARL Ateliers Desmonts en date du 07/12/2023, pour un montant de 16 006,80 € TTC (13 339,00 € HT) ;

Considérant qu'il est nécessaire de restaurer les portes de l'église Notre-Dame de Combon de préserver le patrimoine communal ;

DÉCIDE

Article 1 – Le devis n° 23-22 de la SARL Ateliers Desmonts en date du 07/12/2023, pour un montant de 16 006,80 € TTC (13 339,00 € HT) est signé le 03/02/2025.

Article 2 – La somme correspondant à cette dépense sera imputée en section d'investissement, au chapitre 21 (immobilisations corporelles).

Article 3 – La présente décision :

- Sera transmise à la préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité.
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le maire de Combon et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité en vertu de l'article R421-1 du Code de Justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76 000 Rouen par courrier ou sur le site télérecours citoyens (www.telerecours.fr).

Fait à Combon, le 03/02/2025.

Le maire de Combon,

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS

Publié le : 03 FEV. 2025





Devis N°23-22

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le 03/02/2025

ID : 027-212701643-20250203-2025_11_002-AU

S²LOW

SARL Ateliers DESMONTS

24 voie de l'artisanat

27170 Nassandres sur Risle

Menuiserie Charpente

Assurance décennale MAAF Evreux 27050704Q

Tél : 06.26.27.44.12.

loidesmonts@ateliersdesmonts.fr

N° Siret 82339738500027

n° TVA 61 823397385

A l'attention de Mr Le Maire
Mairie de Combon
27170 Beaumont-le-Roger

Date : 07/12/2023

Objet : Restauration des portes de l'église

Réf.	Libellé	U	Qté	P.U. (€)	P.T. HT (€)
1	Porte principale deux vantaux				
1.1	Dépose de la porte existante et pose d'une porte provisoire	ens.	1	350,00	350,00
1.2	Réemploi de la quincaillerie pentures et gonds, sablage et peinture	ens.	1	360,00	360,00
1.3	Fourniture de chêne	ens.	1	1567,00	1567,00
1.4	Fabrication en atelier	ens.	1	2560,00	3560,00
1.5	Protection des bois	ens.	1	250,00	250,00
1.6	Pose sur site	ens.	1	800,00	800,00
2	Porte d'accès au clocher				
2.1	Fourniture chêne	ens.	1	522,00	522,00
2.2	Traitement des bois	ens.	1	110,00	110,00
2.3	Fabrication en atelier	ens.	1	1660,00	1660,00
2.4	Protection de la quincaillerie en réemploi	ens.	1	120,00	120,00
2.5	Pose sur site	ens.	1	400,00	400,00
3	Porte de secours d'accès au chœur				
3.1	Fourniture chêne	ens.	1	560,00	560,00
3.2	Fabrication en atelier	ens.	1	2200,00	2200,00
3.3	Fourniture d'une serrure anti-panique et paumelles	ens.	1	370,00	370,00
3.4	Protection des bois	ens.	1	110,00	110,00
3.5	Pose sur site	ens.	1	400,00	400,00
Total HT net					13 339,00 €
T.V.A 20%					2 667,80 €
Total TTC					16 006,80 €

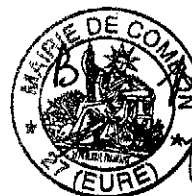
Conditions de paiement :

30% à la commande	4802
50% en cours des travaux	8003
Règlement du solde à la livraison	3201
	16007

Durée de validité du devis 3 mois à partir de la date d'établissement

Signature du client précédée de la mention "bon pour accord" :

Date de signature :



bon accord
fevrier 2025

www.ateliersdesmonts.fr

Le Maire
M. LECAVELIER-DESETANGS
Mairie de Combon